

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date 17 septembre 2026, s'est réuni le 24 septembre 2026, à 18h00, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Jean - Philippe PERIES - Catherine CHAIZE - Alain TOUREAU
ARZON	: Olivier DENFER
BADEN	: Christophe BEDARD - Elise FERRY
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Philippe SIMON - Michèle MAINGUY - Marie LE BOTERFF
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Christophe TATTEVIN (départ 19h20)
ILE D'ARZ	: Hervé LE BOURDIEC
LARMOR-BADEN	: Claire BRABEC
LA TRINITE-SURZUR	: Sandrine CADORET
LE BONO	: François VAILLANT - Clara BOSZNAY
LE TOUR-DU-PARC	: Isabelle LOUIS
LOCMARIA-GD CHAMP	: Lionel ULVOA
LOCQUeltas	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Benoît LALYS - Anne-Charlotte DE KERMENGUY- Jocelin KIZIBOUKOU
PLOEREN	: Pascal LE BOUEDEC - Christine LE GOUËF - Jean-Louis BERTHOU
PLOUGOUMELLEN	: Stéphanie GUILLEMOT - Antoine MERLET
SAINT-ARMEL	: Philippe TREMOUREUX
SAINT-AVE	: Anne GALLO-KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Yannick CADIOU
ST GILDAS DE RHUYS	: Frédéric PINEL
SAINT-NOLFF	: Karine ALBANHAC - Gwendal LE DERRIEN
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN - DARRAS - Vincent CHARLIN - Maryse BURBAN
SENE	: Clément LE FRANC - Françoise MERCIER - Rémi VIDOR - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Ludovic SAMSON - Marie-Andrée LUHERNE
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Isabelle MARROI
TREDION	: Jean-Michel CHOQUET
TREFFLEAN	: Gwenaël LE FLOCH - Nadine MIGNOT
VANNES	: David ROBO - Virginie TALMON - Fabien LE GUERNEVÉ - Hortense DOUMIC - LE PAPE - Hortense DES POMMARE - Michel GILLET - Karine SCHMID - Olivier LE BRUN - Monique JEAN - Maxime HUGUE - Chrystel DELATTRE - Vincent GICQUEL - Sanaa TOULI - BENABDALLAH - Roland LUC - Isabelle GOURTAY - Fabrice AMEDEO - Catherine LATOUR - Patrice KERMORVANT - Léa BARREAUD - Audrey ESSOLA - Michel LECLERC - Franck POIRIER - Charles DE WILLIENCOURT - Valentin LEGROS

Ont donné pouvoir :

GRAND-CHAMP	: Julian EVENO a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
LE HEZO	: Philippe GAIN a donné pouvoir à Sandrine CADORET
SURZUR	: Eric MAHE a donné pouvoir à Michèle LE CLERC
THEIX-NOYALO	: Siegfried MENAHEZE a donné pouvoir à Vincent CHARLIN
THEIX-NOYALO	: Michel BERTHE a donné pouvoir à Christian SEBILLE
VANNES	: Julien BONAMY a donné pouvoir à Roland LUC
VANNES	: Monique JEAN a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE (jusqu'à son arrivée)

Envoyé en préfecture le 30/09/2026

Reçu en préfecture le 30/09/2026

Publié le Mise en ligne le 30/09/2026

ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL07-DE

Ont été excusés :

GRAND-CHAMP : Christine ROYER
SAINT-AVE : Tugdual GOALLO

Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical line with a hook at the top, intersected by a horizontal line, and a large loop at the bottom.

-07-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2026

SECRETARIAT GENERAL

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

Monsieur le Président présente le rapport suivant :

Conformément à l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire peut former des commissions chargées d'étudier les questions qui lui seront soumises. Elles sont présidées de droit par le Président et coprésidées par les Vice-Présidents en charge des thématiques.

Le Conseil Communautaire fixe le nombre, la dénomination, la compétence et la composition des commissions formées en son sein.

Par délibération n°1 en date du 21 mai 2026, le Conseil Communautaire de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération a créé et validé la composition des 5 commissions suivantes :

- **Commission Ressources Communautaires**
 - o Finances, Ressources Humaines, Systèmes d'information et Très Haut Débit,
- **Commission Aménagement et Développement économique**
 - o Aménagement et Urbanisme, Habitat et Logement, Développement Économique, Emploi, Formation et Innovation,
- **Commission Attractivité et Services à la Population**
 - o Tourisme, Culture, Sports et Loisirs, Solidarité,
- **Commission Déchets, Mobilité, Patrimoine et Grands Projets** (*Pôle Ingénierie et Transitions*)
- **Commission Environnement, Eau et Assainissement** (*Pôle Ingénierie et Transitions*)

À la suite de la démission de Madame Dominique GODEFROY, conseillère municipale de la commune de Sarzeau et conseillère communautaire, Madame Maryse BURBAN intègre le Conseil Communautaire de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération.

Dans ces conditions, il est proposé une modification de la représentation de la commune de SARZEAU dans la Commission où siégeait initialement Mme Dominique GODEFROY, et de désigner un nouveau membre, comme suit :

- Commission Aménagement et Développement économique :

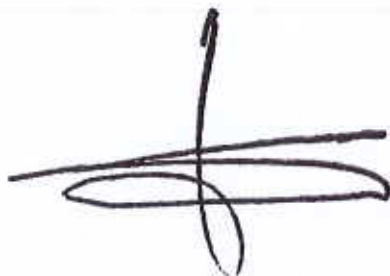
COMMUNES	TITULAIRE(S)	QUALITE
SARZEAU	Maryse BURBAN	Conseillère communautaire

Il vous est proposé :

- de valider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination énoncée ci-dessus ;
- de procéder à la désignation de Madame Maryse BURBAN pour représenter la commune de SARZEAU au sein de la Commission Aménagement et Développement économique ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical stroke on the left, a horizontal stroke across the middle, and a loop on the right.

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

A handwritten signature in dark ink, featuring a large, stylized loop on the right side and a vertical stroke on the left.